

TENUE ET EQUIPEMENT POUR L'EQUITATION

Afin d'assurer la pratique de l'équitation SPORTIVE en toute sécurité, une tenue adaptée est nécessaire et indispensable.

TOUTES FILIERES

SONT OBLIGATOIRES

- Bombe casque attache « 3 points »
- Boots coquées accompagnées de mini-chaps (peuvent également servir de chaussures de sécurité pour l'agroéquipement)
- Culotte d'équitation
- Matériel de pansage complet : licol, longe, étrille, bouchon, brosse douce, peigne cure-pieds
- Guêtres antérieures
- Cravache
- Gants
- Eperons (à partir du galop 4)

Favoriser un sac souple plutôt que la boîte d'équitation qui ne rentre pas dans le casier.

EN COMPLEMENT 2^{nde}, 1^{ère} et Tle CGEH 1^{ère} et Tle ELEVAGE EQUIN – BTS PA (option conduite équine)

SONT OBLIGATOIRES

- Gilet de protection (gilet de cross)
- Protèges boulets
- élastiques

LA LICENCE EST OBLIGATOIRE POUR LA VALIDATION DES GALOPS ET LA PARTICIPATION A L'ANIMATION SPORTIVE.